

PONT L'ABBÉ D'ARNOULT

20 MAI 2017

INAUGURATION DE L'ÉCOLE RENÉ CAILLÉ

Après travaux



Ecole René Caillé
64 Avenue André Malraux

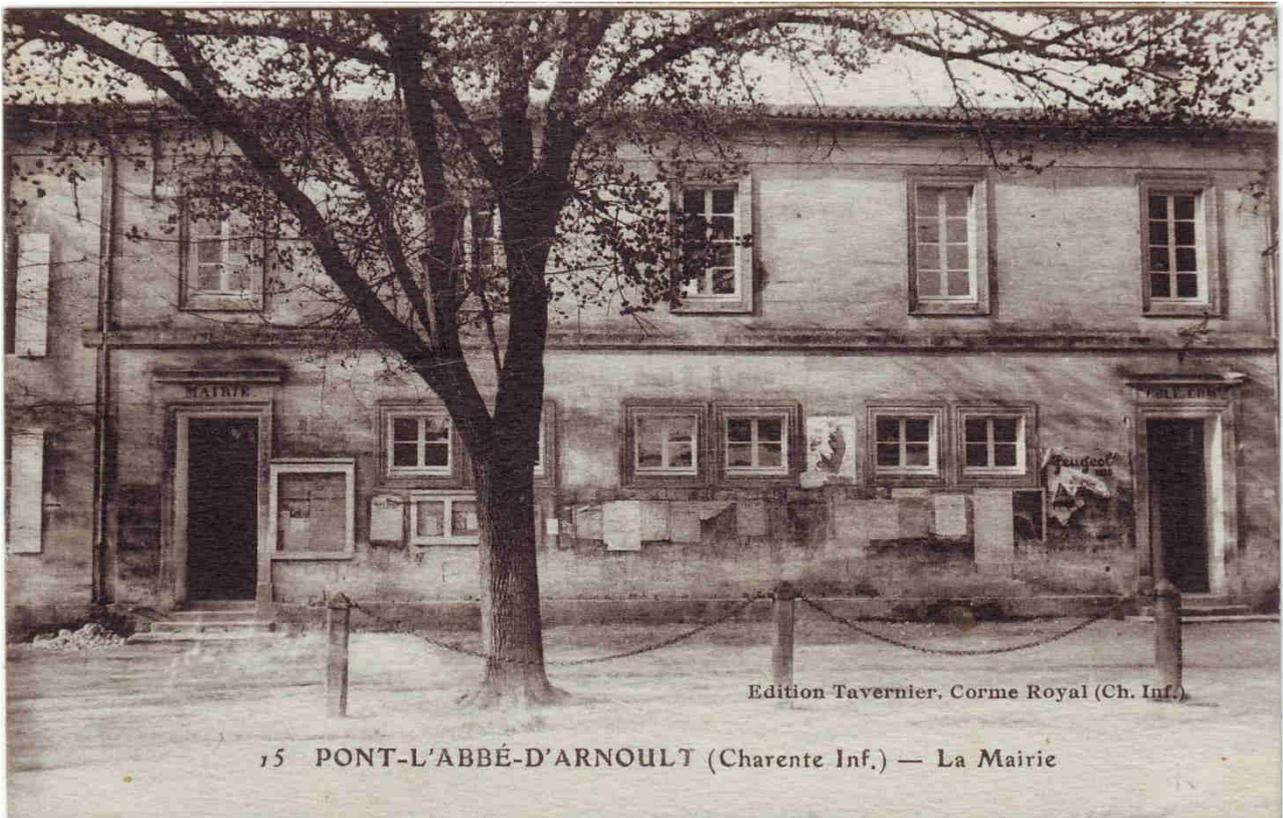


Contact: MAIRIE 26 Place du Général de Gaulle
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT

☎ 05 46 97 00 19 ✉ mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr

🌐 <http://www.ville-pont-labbe-darnoult.fr>

**Ecole publique de 1846 à 1955, dans les locaux de la mairie,
avant la construction de Marcel LODS**





Année 1929 / 1930 - document apporté par la famille BRISSONNEAU

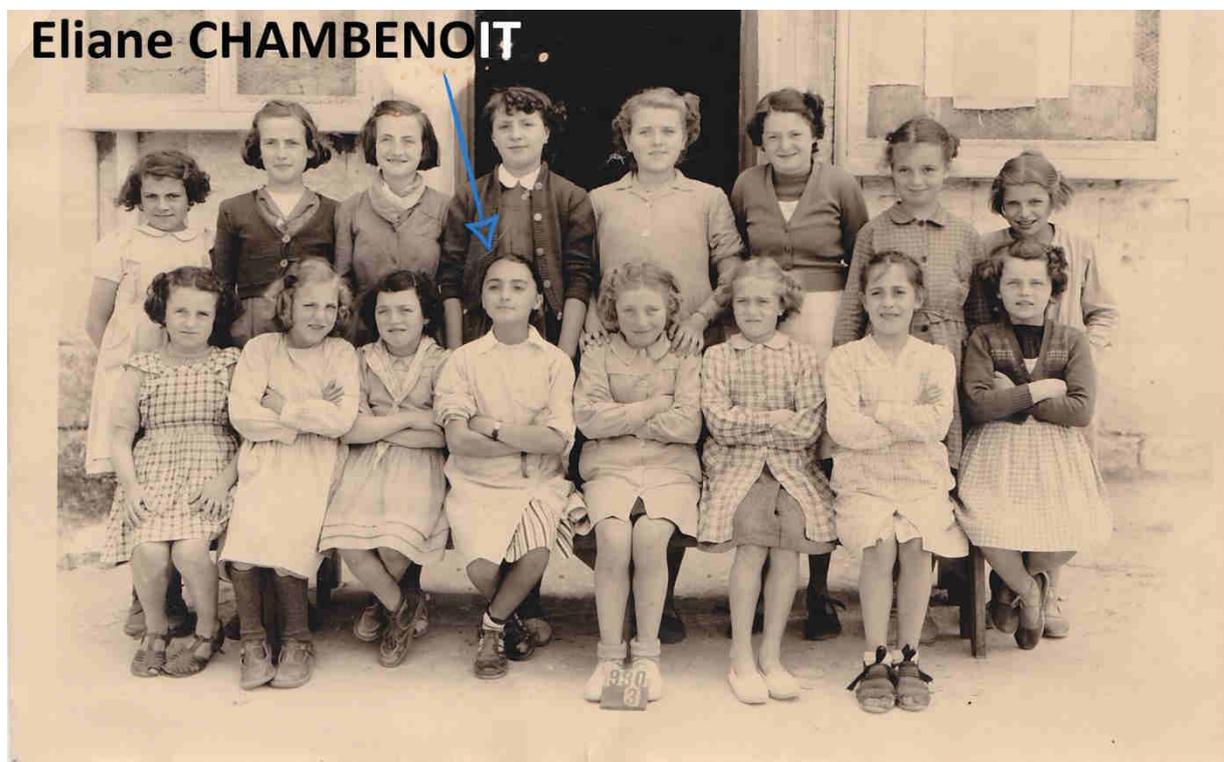


Photo début années 1950

Edito

La municipalité a engagé des travaux d'isolation thermique en cocon extérieur afin de procéder à des économies d'énergie. Il a été prévu de changer tous les ouvrants (portes et fenêtres) de notre école.

Pour améliorer la sécurité, la création de portes de secours permettra de rejoindre plus facilement les cours de récréation.

Sous l'égide du maître d'œuvre, le Cabinet d'Architecture DELAUAUD de la Rochelle, et suite à une procédure d'appel d'offres, l'entreprise RIDORET a été choisie pour la réalisation de ces travaux.

Le chantier était prévu sur deux ans.

1^e phase : de juillet 2015 à juin 2016, durant les vacances scolaires : mise en place d'une coque isolante sur tous les murs extérieurs, changement des portes et fenêtres donnant sur l'avenue André Malraux, isolation des combles.

2^{ème} phase : été 2016, changement et modification des ouvrants donnant sur les cours de récréation.

3^{ème} phase : juillet 2017, remplacement des bandeaux extérieurs dits « de décoration » en fibrociment, contenant de l'amiante inerte. L'amiante n'est pas dangereuse tant que l'on ne casse pas ces plaques.

Malheureusement, l'épisode des deux auvents (ou marquises) qui protégeaient les portes d'accès, avenue André Malraux et qui étaient en fibrociment amiantés ont anéanti ce phasage. L'instruction étant toujours en cours, je n'ajouterais rien à ce qui est déjà paru sur le site www.actupaa.fr.

Ceci nous a obligé à modifier le calendrier. Mais le mélange des phases a provoqué un désordre dans l'obtention des subventions et là où l'on était en droit d'attendre un montant de 50%, nous allons en obtenir 36%.

Les réalisations sur les murs sont évidemment visibles ; les nouvelles fenêtres sont en triple vitrage avec, entre les deux premières vitres, un vide d'air et, entre la deuxième et la troisième vitre, un store électrique.

Nous espérons que tous ces travaux contribueront à améliorer le confort des enfants qui fréquentent notre école et aideront ainsi le personnel enseignant et communal à effectuer leurs nobles tâches.

Didier MAYAU,

Maire de Pont l'Abbé d'Arnoult

L'école publique à Pont l'Abbé d'Arnoult

Deux pages d'histoire

La loi Guizot du 28 juin 1833, impose aux communes de plus de 500 habitants de financer une école de garçons, puis la loi Guizot du 23 juillet 1836 demande aux communes une extension pour les filles, non obligatoire.

C'est seulement avec la loi du 10 avril 1867, que l'obligation est faite, aux mêmes communes d'avoir une école de filles.

En 1880 : ouverture possible de classes enfantines pour les élèves de moins de sept ans.

Les lois Ferry des 16 juin 1881 et 28 mars 1882 instituent **l'enseignement primaire gratuit, laïc et obligatoire**.

Il faut trouver un lieu pour l'implantation de l'école.

1. Construction de l'école publique des garçons :

Par acte en date du 26 novembre 1843 passé chez maître CORBINAUD, notaire à Pont l'Abbé, la commune de Pont l'Abbé décide d'acheter un terrain place du champ de foire (aujourd'hui place du Général de Gaulle) à M. Pierre CLAVIERAS, maréchal-ferrant pour la somme de 600 francs. L'achat se fait sous la mandature de M. MASSIOU, maire. Mais la construction du bâtiment va se faire plus tard en raison d'un problème de financement. Le conseil municipal du 27 juillet 1844 approuve le projet de l'architecte TONTBORDE ; il comporte la construction dans le même bâtiment d'une école pour garçons et de la mairie. Le devis des travaux se monte à 10 710 francs.

Le maire Pierre-François CORBINAUD décide le commencement des travaux fin 1845 et c'est l'entrepreneur GUILLEMOT de Pont l'Abbé qui se charge de construire le bâtiment. Afin de financer cette construction, la maison qui sert de mairie depuis la Révolution, entre le Porche et L'église, est vendue pour 3 030 francs en 1845 à la famille BEAL. La construction est terminée en 1846. Lorsque vous regardez le bâtiment actuel de la mairie, il s'agit de la partie droite.

2. Construction de l'école publique des filles :

La commune de Pont l'Abbé, sous la mandature de Léon FOURRÉ, achète le 8 décembre 1889 la maison d'habitation GUILLEMOT pour la somme de 9 000 francs. L'acte est passé chez maître COURAUD, notaire à Pont l'Abbé ; de même un jardin de 4 ares est acquis à M. ANGIBAUD et à Mme FAVRE pour 700 francs. Cela correspond à la partie gauche de la mairie actuelle

Les travaux d'aménagement se montent à 10 700 francs, ce qui fait que la commune doit déboursier au total pour l'achat et l'aménagement de l'école de jeunes filles la somme de 20 400 francs. Cette dépense sera financée par un emprunt sur 30 ans.

Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, l'école publique de Pont l'Abbé a deux classes : une pour les garçons, une pour les filles. La récréation des garçons se déroule sur le Champ de foire (actuelle place du Général de Gaulle) et celle des filles, dans la petite cour intérieure.

3. Construction d'une nouvelle école publique :

A la Libération, la municipalité, dirigée par Bernard CHAMBENOIT, maire depuis octobre 1945, décide le principe de la construction d'une nouvelle école publique, mais entre l'idée et la réalisation, le chemin va être long et difficile.

Dans un premier temps, le conseil municipal, le 6 novembre 1945, propose d'acheter le Prieuré à M. LARRUS, afin d'y installer le groupe scolaire une fois le Prieuré rasé : « ***Il serait possible devant les nécessités sans cesse croissantes de la vie sociale de donner à Pont l'Abbé d'Arnoult un essor nouveau et dans un avenir plus ou moins prochain de doter la commune soit d'un groupe scolaire, soit d'une salle des fêtes, soit de l'adduction d'eau, etc. Aussi le projet d'achat du Vieux Château de M. LARRUS serait intéressant pour la commune, cet immeuble démoli donnerait de précieux matériaux à condition que le prix de cet immeuble soit raisonnable*** » ; proposition adoptée à l'unanimité.

Dans un second temps, le conseil le 20 janvier 1950 approuve le principe d'une école préfabriquée type Bristol de l'architecte parisien Marcel LODS pour un coût de 92 500 francs subventionnée à 90%.

En juin 1953, Les terrains pour la construction de la nouvelle école furent acquis comme suit :

- Achat d'un terrain d'1 hectare 18 pour 469 480 francs à Alfred POTIRON de la Chaume.
- Echange entre Alfred DEMONSAY et la commune d'1 terrain que la commune avait acheté précédemment à Maurice CHAILLOU à côté du cimetière pour la somme de 215 000 francs contre un terrain de 43 ares jouxtant celui d'Alfred POTIRON.

La nouvelle surface pour le groupe scolaire est judicieusement placée à proximité des équipements sportifs (stade de football, dojo).

Ce projet de préfabriqué Bristol est abandonné lors de la séance du conseil municipal en date du 13 décembre 1953. Il est décidé une construction en dur en conservant le même architecte, Marcel LODS. Cette école coûtera la somme de 44 385 800 francs dont 33 639 941 francs de subvention, la part de la commune se fera par un emprunt de quinze ans à compter du 30 novembre 1953.

La 1^{ère} pierre fut posée le 25 juillet 1954, par Robert-Georges HOLVECK, préfet de la Charente-Maritime, et par André DULIN, sénateur et Président du Conseil Général de la Charente-Maritime, à l'occasion de la remise de la Légion d'Honneur au maire de l'époque, Bernard CHAMBENOIT. La nouvelle école doit comporter cinq classes, plus deux logements pour les instituteurs.

Le déménagement depuis les anciens locaux et l'inauguration de l'école se feront en 1955. C'est au début des années 1990, que l'école portera le nom d'école « René Caillé ».



Yves HEROUARD, garde-champêtre et son épouse Pierrette, cantinière de l'école communale.

De tous les grands travaux mis en chantier par le maire, Bernard CHAMBENOIT, et particulièrement en ce qui concerne celui de l'école, l'une des aides les plus précieuses fut sans conteste celle d'Yves HEROUARD qui, avec son épouse Pierrette, ne comptèrent ni leur énergie ni leurs heures au service de la commune et des citoyens.



Projet nouveau groupe scolaire

Délibération du conseil municipal du 13/12/1952 sur le choix de l'architecte :

Séance du 13 décembre 1952

L'an mil neuf cent cinquante deux et le treize décembre à vingt heures trente, se sont réunis salle de la mairie, les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de M^r Chambenoit - maire -
Étaient présents : M^{rs} Chambenoit - Robin - Couquet - Bannet -
Deau - Eygretaux - Catrou - Barbesson - Boussard - Pannas -
Absents - M^{rs} Allard - Faure - M^{me} Courad -

M. Couquet est nommé secrétaire de séance -

Sur la délibération du Conseil M^{ul} du 20.1.1950 envisageant la construction d'un groupe scolaire.

Sur le rapport établi le 6.12.1952 par M^r l'Inspecteur d'Académie, concernant le programme à réaliser, lors de cette construction.

Sur que M^r Gods Marcel, architecte à Paris 90 avenue de Niel, avait été déjà désigné par M^r le Ministre de l'E.N^e pour l'établissement de ce projet en préfabrique.

Considérant, qu'il est préférable d'abandonner le projet de préfabrique pour un projet en dur.

Le Conseil décide à l'unanimité de choisir comme architecte pour l'établissement de ce nouveau projet M^r Gods, cette désignation restant bien entendu relative à l'agrément de M. le Ministre de l'E.N^e.

**Délibération du conseil municipal du 26 juin 1953
sur l'achat des terrains à MM. Alfred POTIRON et Alfred DEMONSAY**

MAIRIE
de
PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT
(Charente-Maritime)

Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**Acquisition de
Terrain pour
l'Edification du
GROUPE SCOLAIRE .**

DATE DE CONVOCATION

23 juillet 1953

DATE D'AFFICHAGE

27 juillet 1953

Nombre de Conseillers

en exercice..... **13**

Nombre de présents...

11

Nombre de votants ..

11

L'An mil neuf cent **cinquante trois et le vingt six** jui
à **21** heures ———, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni
à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M **CHAMBENOIT (mairie)**

Etaient présents : MM. **CHAMBENOIT-ROBIN -BONNET-DAUNAS-
FAVRE-CATROU-DEAU-BREUIL-BOUSSARD-MITHONNEAU-CHAILLOT .**

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. **LONGUET-BARBESSION -(excusés)**

M. **Chaillot Pierre**

a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'assemblée le projet d'acquisition de terrain en vue d'édification du Groupe Scolaire envisagé .

Vu que pour la construction de ce groupe scolaire , l'acquisition de terrain est indispensable et l'empla-
-cement choisi , oblige la commune d'acquérir les terrain appartenant à MMrs Potiron Alfred , demeurant à Pont l'Abbé d'Arnoult et de Demonsay Alfred , demeurant égale-
-ment à pont l'Abbé d'Arnoult , le premier pour une surface de 1 Ha 17.37 et le second pour une surface d
43 ares 40 .

1°.- Vu que M. Demonsay Alfred n'est pas vendeur en raison des dernières cessions de terrain faites à la Commune pour l'installation du Terrain scolaire et d'éducation physique et sportive , ces dernières ayant sérieusement diminué la surface des terres groupées autour de sa maison , cependant après les nombreuses démarches de M. le Maire , M. Demonsay accepterait de faire l'échange si la Commune lui proposait un autre terrain situé près du Bourg et de meme valeur .

Vu la vente d'un terrain appartenant à M. Chaillou Maurice demeurant à Saint Michel en Pont l'Abbé d'Arnoult situé près du Bourg au lieudit "Les Prévautes " cadastré sous le N° 627 section A et d'une surface de 53 ares environ , répondant aux conditions d'échange demandées par M. Demonsay Alfred , au prix forfaitaire 215.000 francs(deux cent quinze mille francs)

Vu que le prix forfaitaire de 215.000 , semble



Mies 21 me



42161-40 - Allain, Elbeuf C

élevé, il est cependant indispensable de saisir l'occasion qui ne pourrait se représenter, nous favorisant ainsi, l'échange envisagé et nous évitant d'autre part les longues et coûteuses formalités d'expropriation.

Vu la promesse d'échange faite par M. Demonsay Alfred.

Le Conseil municipal délibère et décide à l'unanimité l'achat du terrain Chaillou Maurice en vue d'échange et au prix de 215.000 francs.

2°.- Vu la promesse de vente de la part du propriétaire M. Potiron Alfred, demeurant à La Chaume en Pont l'Abbé d'Arnoult, du terrain désigné ci dessus, au prix de 40 francs (quarante francs) le metre carré, soit un total de 469.480 francs (quatre cent soixante neuf mille quatre cent quatre vingt francs) avec paiement d'un intérêt au taux de 6,50 % l'an; à compter du jour de la signature de l'acte au jour du paiement et condition d'acquérir la totalité de la parcelle.

Considérant que M. Potiron Alfred, n'était pas vendeur et que le prix demandé paraît un peu élevé, il est cependant justifié, s'il on tient compte du versement de l'indemnité d'éviction et de réemploi.

Le Conseil délibère et décide à l'unanimité, l'acquisition du terrain ci dessus désigné et s'engage d'inscrire à son budget 1953 les crédits nécessaires pour les acquisitions dont il s'agit, soit un montant de 750.000 francs.

Vu que les travaux envisagés sur ce terrain, peuvent être compris au nombre de ceux pour lesquels, l'article 22 de la Loi du 30 décembre 1928 est applicable, le Conseil décide de solliciter de l'autorité préfectorale la déclaration d'utilité publique et autorise M. le Maire à passer acte public dès approbation de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Mairie de Pont l'Abbé d'Arnoult le 23 juillet 1953
Le Maire



Plan cadastral des terrains achetés pour le groupe scolaire

MAIRIE DE
PONT L'AÏBIBÉ
ACHAT DE TERRAINS
pour
Groupe Scolaire

Il peut être annexé
à l'arrêté préfectoral
de ce jour.
La Rochelle, le 4 NOV 1953
pour le PRÉFET.
Chef de Division Délégué

par M^r BARRE M^r
ville le Soleil Avenue du Jardin
Royan le 29 17 1953

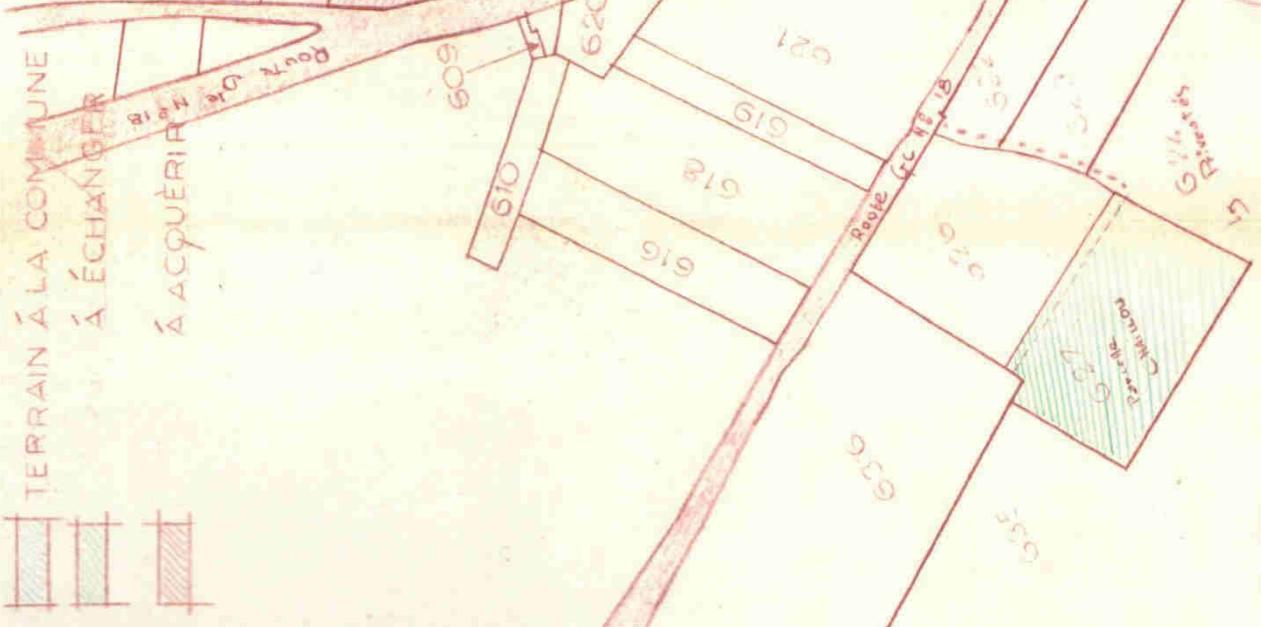


[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

-  TERRAIN Á LA COMMUNE
-  Á ÉCHANGER
-  Á ACQUÉRIR

Fil de la Mairie



LE.
ECH 1/2000

ROUTE GC N° 25

555
TERRAIN SCOLAIRE

LE BOULG

531 Parcelle Patron

554

555 Parcelle Demontay

609

620

621

619

618

616

616

620

605

Parcelle Curé

617 Parcelle

Route GC N° 18

Marcel LODS 1891-1978



Source : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Palais de Chaillot, Paris

Quelques repères :



- Inventaire et présentation du fond d'archives Marcel LODS, base de données ArchiWebture
- Pieter Uyttenhove, *Beaudouin et Lods*, Paris : Editions du patrimoine, 2012 (collection "Carnets d'architectes")
- Pieter Uyttenhove, *Marcel Lods. Action, architecture, histoire*, Paris : Verdier, 2009 (coll. "Art et Architecture")
- Pieter Uyttenhove, *Marcel Lods, 1891-1978. Une architecture de l'action*, Paris : École des hautes études en sciences sociales, 1998 (thèse de doctorat en histoire de l'art/dir. Hubert Damish)
- Pieter Uyttenhove, *Marcel Lods*, Paris : Conseil régional de l'Ordre des architectes, 1993
- *Marcel Lods, 1891-1978. Photographies d'architecte*, catalogue d'exposition. Paris : Centre Georges Pompidou ; Académie d'architecture, 1991
- Marcel Lods, *Le Métier d'architecte*, Paris, 1976

Marcel LODS est né le 16 août 1891 à Paris, et décédé à Paris en 1978.

Admis à l'Ecole des beaux-arts de Paris (atelier Bernier) en décembre 1911, appelé sous les drapeaux en 1912, Marcel LODS reprend ses études en 1918. Il rentre à l'atelier Pontremoli en 1922 et a son diplôme en 1923. Il travaille alors à l'agence d'Albert BEAUDOUIN, et s'associe avec le neveu de celui-ci, Eugène BEAUDOUIN. Ils travaillent ensemble jusqu'en 1939.

Les logements sociaux qu'ils construisent dans le 15^e arr. de Paris et en banlieue (Vitry, 1928-1929), ainsi que la relation de confiance qu'ils établissent avec Henri SELLIER, leur valent d'importantes commandes à partir de 1930 : cité du Champ-des-Oiseaux à Bagneux (1930-1939), cité de La Muette à Drancy (1931-1934, présentée à l'exposition du MOMA à New York en 1939). Marcel LODS devient membre en 1933 des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) et, en 1934, de l'Union des artistes modernes (UAM).

Pionnière dans le domaine de la préfabrication, l'agence construit, avec la collaboration d'ingénieurs et de constructeurs comme Bodiansky et Prouvé, des bâtiments qui font longtemps référence : école de plein air de Suresnes (1934-1935), Maison du peuple et marché couvert de Clichy (1935-1939), aéroclub de Buc, maison démontable BLPS (1938). Défenseur de l'industrialisation intégrale du bâtiment, Marcel LODS tente d'imposer ses idées dans une étude radicale (sans suite) pour la reconstruction de Mayence, puis dans celle de Sotteville-lès-Rouen, où il construit, en collaboration avec Marc ALEXANDRE, une unité de voisinage de mille logements.

Nommé architecte-urbaniste conseil du gouvernement général de Guinée au début des années cinquante, il réalise en collaboration avec Rémi LE CAISNE, à Conakry et dans plusieurs autres villes, des immeubles d'habitation et de bureaux et des équipements collectifs. De retour en France, en collaboration avec André MALIZARD, il construit d'autres grands ensembles et groupes scolaires, comme à Saint-Etienne-du-Rouvray ou à Sotteville-lès-Rouen, etc.

En 1957, avec Jean-Jacques HONEGGER, il construit l'ensemble des Grandes-Terres à Marly-le-Roi, en béton vibré préfabriqué, dont les façades sont réalisées en usine. Dans les années 1960, associé à Henri BEAUCLAIR et Paul DEPONDT, il fonde le G.E.A.I. (Groupement d'études pour une architecture industrialisée) et réalise un prototype de bâtiment intégralement usiné entre 1962 et 1966, et le grand ensemble de La Grand Mare à Rouen, à la demande d'Edgard PISANI. Marcel LODS réalise là son idéal en matière de construction industrialisée.

Avec les mêmes collaborateurs, il construit en 1962 la Maison des sciences de l'homme, boulevard Raspail (Paris 14^e).

Il enseigne à partir de 1948 à l'Ecole des beaux-arts de Paris (dont il démissionne en 1964) et à partir de 1957 à l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Titulaire de plusieurs grands prix nationaux et internationaux d'architecture, il devient membre de l'Académie d'architecture en 1971. Il publie le livre "Le Métier d'architecte" en 1976.

Source : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Palais de Chaillot

MARCEL LODS
ARCHITECTE
DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT
URBANISTE

CARNOT 31-84
— 31-85
— 31-86

90, AVENUE NIEL (17^e)
PARIS

le

VILLE DE PONT - L'ABBE - D'ARNOULT

GROUPE SCOLAIRE

Notice Estimative au Mètre carré
établie à la date du 25 Mars 1953.

Plans numérotés : PA. 12.001
002
003
004



Le créateur

Bernard CHAMBENOIT, maire 1945-1977

Conseiller général du canton de Saint-Porchaire de 1945 à 1970

Vice-président du Conseil général de la Charente-Maritime
(présidé par André Dulin)

Né le 08 septembre 1901 à Quenne (Yonne) - décédé le 31 décembre 1986 (à l'âge de 85 ans)

Après ses études qui le destinaient à une carrière administrative en Outre-mer, il rencontra sa future épouse Jane ALARD-GAUTIER issue d'une famille de meunier. Il fait alors l'école de meunerie avant de venir s'installer en 1934 à Pont l'Abbé d'Arnoult ; puis, il fit l'acquisition du moulin Chocat sur les bords de l'Arnoult ; il le modernisa et fut pendant très longtemps président de la fédération régionale de meunerie du Poitou-Charentes.

Enrôlé en 1940 dans le régiment de cuirassés dirigé par le colonel Charles DE GAULLE, il est fait prisonnier dans l'Est et en Allemagne. En 1942, il revient à Pont l'Abbé d'Arnoult faire fonctionner le moulin pour alimenter les boulangeries de la région.

Bernard CHAMBENOIT devint maire en 1945 et il le restera jusqu'en 1977. Durant ces trente-deux années de mandats, il modernisa la commune en la dotant d'importants équipements pour l'époque surtout au regard du nombre d'habitants, équipements dont nous profitons pleinement aujourd'hui et qui ont contribué sans conteste au rayonnement de Pont l'Abbé :

- Construction du groupe scolaire René Caillé (architecte Marcel LODS)
- Foyer Rural ou salle des Fêtes (architecte André MORISSEAU)
- Camping municipal (architecte André MORISSEAU)
- Piscine
- Bureau de poste
- Aménagement d'un terrain de football avec tribunes
- Création du Jardin public avec un théâtre de verdure

Bernard CHAMBENOIT présida également le club de football, l'Union Sportive de Pont l'Abbé (USPL). Il fut titulaire de la médaille départementale du Mérite sportif.

Il fut également à l'origine de la création du bibliobus (bibliothèque centrale de prêt). Enfin, il participa à la création de l'union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative. Il fut secrétaire du syndicat départemental des chemins de Charente-Maritime et représentera le département au conseil d'administration de la régie départementale d'Aunis et de Saintonge qui gère, à l'époque, le réseau public d'autobus.

Durant de très nombreuses années, il fut le président de l'association cantonale des Anciens Combattants.

Il fut Chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite.

Pour honorer sa mémoire, la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult a inauguré le 18 juillet 1987, sous la mandature du docteur Claude MEUNIER, une avenue qui porte son nom.

Du 25 Juillet 1954 : pose de la « première pierre de l'école »...



*Ci-dessus de gauche à droite, Robert-Georges HOLVECK, préfet de la Charente-Maritime,
Bernard CHAMBENOIT, maire de Pont l'Abbé d'Arnoult et André DULIN,
Sénateur et Président du Conseil Général 17*



Discours de Bernard CHAMBENOIT, lors de la pose de la « première pierre »



Les fondations de l'école

... jusqu'à la fin des travaux...

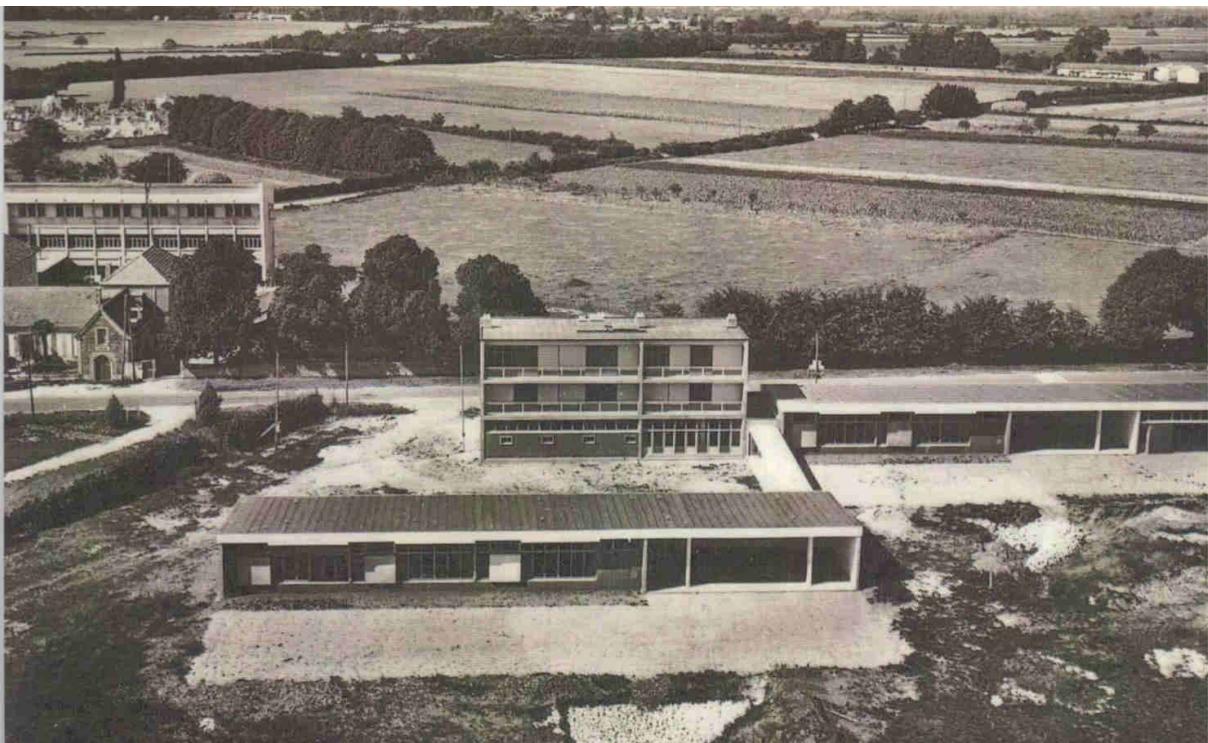
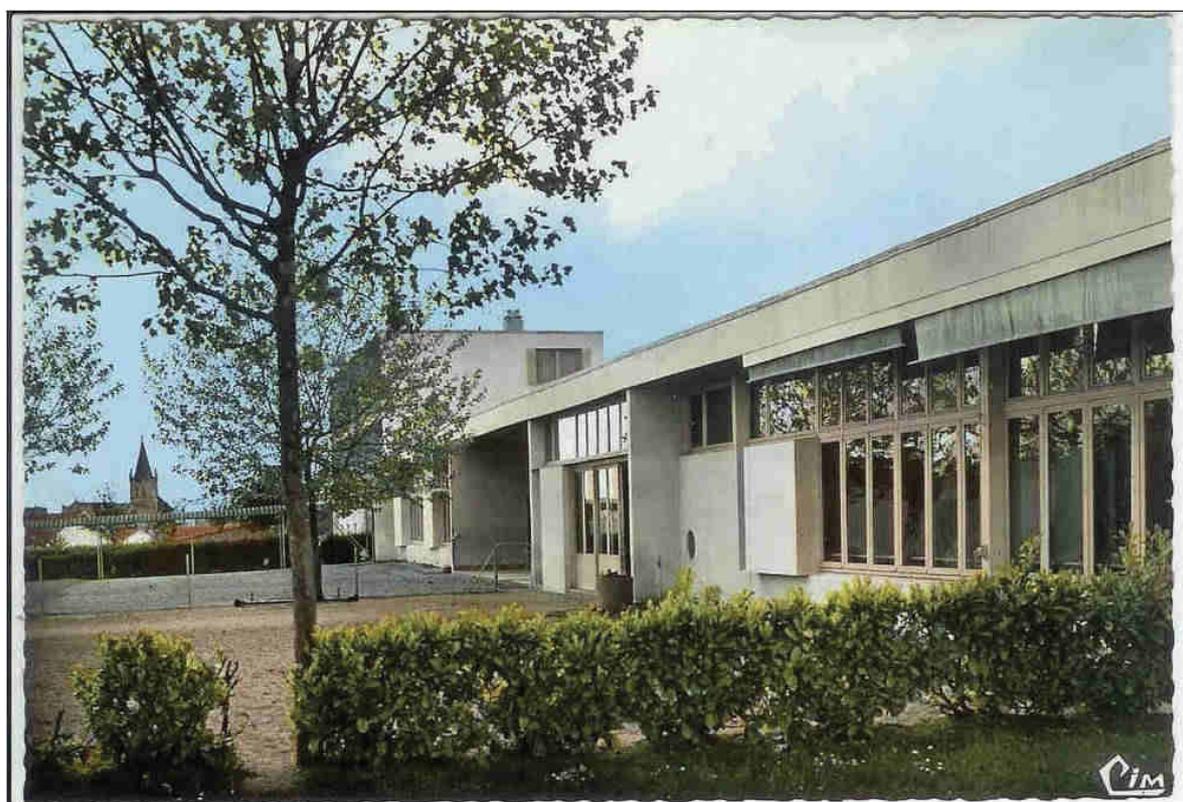


Photo aérienne de l'école en 1955

... et à travers le temps.







Claude MEUNIER, maire 1983-2008

- Rénovation de la cantine
- Construction de deux classes
- Construction de la salle des professeurs
- Rénovation des sanitaires
- Construction du bureau de direction
- Remplacement du mode de chauffage
- Cours de récréation en enrobés et clôture en panneaux grillagés rigides
- Aménagement de faux plafonds
- Baptême de l'école « René Caillé »





Modernisation et rénovation énergétique



Didier MAYAU, maire

- Mise en place d'un parc informatique et mise en réseau numérique de l'école
- Stabilisation du sous-sol

2015-2016 :

- Rénovation thermiques des façades
- Menuiseries extérieures
- Isolation des combles
- Remplacement des ouvrants
- Mise en place d'une ventilation d'extraction
- Création de deux issues de secours



Mise en place de billes d'argile et de la résine

Les professionnels intervenants :

Le cabinet d'architecte Francis DELAVALD de La Rochelle : Maîtrise d'œuvre	40 290 €
OTEEC (Olivaux Travaux d'Etudes et d'Economie de la Construction)	27 900 €
ITF (Ingénierie Thermique et Fluide)	7 500 €
RIDORET menuiserie 17 La Rochelle : Menuiserie extérieure, bardage bois	568 842 €
Entreprise PETIT de Pont l'Abbé d'Arnoult plomberie, énergies nouvelles) (sous-traitant)	32 535 €
MANNAMIANTE traitement de l'amiante Chateaubernard (sous-traitant)	45 462 €
BLANCHARD Stéphane menuiserie (sous-traitant)	2 684 €
Patrick PETIT DIAGNOSTICS	1 370 €
Bureau VERITAS	9 759 €
ELECTRO-SERVICES (Electricité) (sous-traitant)	4 289 €
ISOQUEST (Isolation)	17 070 €
SARL REVERDY Philippe (entreprise de peinture) (sous-traitant)	1 744 €
PROTEC BATI 17 pour l'éclairage de secours, plus alarme incendie	4 093 €
Coût total des travaux	763 538 €

Subventions :

- Région POITOU-CHARENTES (sous la présidence de M. Jean-François MACAIRE incluse depuis dans la NOUVELLE-AQUITAINE. Subvention sur la 1^{ère} tranche.

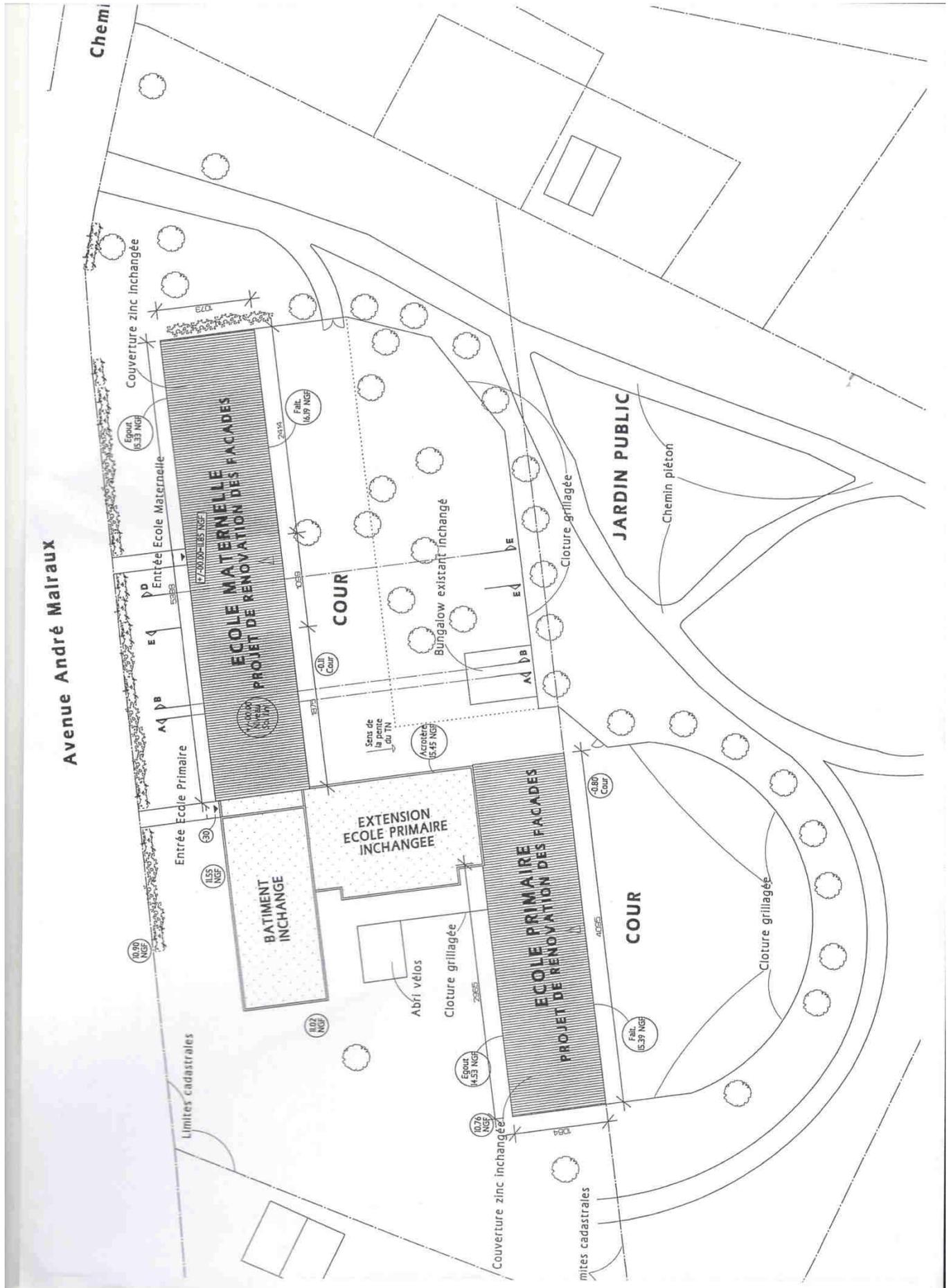
Le FRIL, Fonds Régional d'Intervention Local : **100 302,75 €**

Pour la 2^{ème} tranche, la région Poitou-Charentes et le FRIL n'existant plus, le projet ne rentre pas dans le nouveau dispositif de subvention de l'isolation des bâtiments. Les travaux étant trop avancés pour changer les plans et ce malgré l'intervention demandée à tous nos élus parlementaires il n'y auras pas de subvention de la part de la Région.

- Département de la Charente-Maritime ; sur les 2 tranches 15 000 € chacune, soit : **30 000 €**
En cours la 3^{ème} tranche non attribuée pour l'instant : 15 000 €
- Les dotations de l'Etat DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : **126 820,25 €**

Soit un total à ce jour de subventions (34%) : **257 123 €**
36 % avec le Conseil Départemental

Emplacements des travaux de rénovation :



Quelques aperçus des travaux :



Travaux effectués :





Remerciements

- M. et Mme Bernard BLONDEEL
- Jean-Claude BOINARD
- Léo BRISSONNEAU
- Roland CLOCHARD
- Mme GACHINA
- Patrick MAGNANT
- Mme RUFFAT
- Mme LAURENT HEROUARD
- Editions passages des heures
- Mme les professeurs des écoles et la directrice Mme REVEAU
- L'ensemble du personnel de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult

Sources

- Archives municipales de Pont l'Abbé d'Arnoult
- Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Palais de Chaillot, Paris
- Famille CHAMBENOIT

Documentation, Conception et réalisation

- Benoit COMBAUD
- Marie-Hélène BARRET
- Michèle, Didier et Thierry MAYAU

ÉCOLE RENÉ CAILLÉ
PONT L'ABBE D'ARNOULT

SAMEDI 20 MAI 2017

PORTES OUVERTES

Visite des locaux
DE 9 H à 12 H

11 H INAUGURATION

Après travaux
12 H verre de l'amitié



Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Réalisation : 2017

